

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure [1998/0252\(COD\)](#)
codécision)
Directive

Procédure terminée

Monnaie électronique: agrément unique, surveillance prudentielle de ces institutions par l'État membre d'origine

Abrogation [2008/0190\(COD\)](#)

Sujet

2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers

2.50.10 Surveillance financière

4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur